



Le Journal du Barretois

Journal communal - N° 25

Edition Décembre 2019



Sommaire

Page 1	Le Mot du Maire	Page 14-15	Présence verte
Page 2-3	Carte d'identité	Page 16-17	La maladie de Lyme
Page 4	Budget primitif 2018	Page 18-19	Natura 2000
Page 5	Cimetière	Page 20	Calitom
Page 6-7	Quelques conseils pour vous protéger	Page 21-22	Barretoise 2019, le retour !
Page 8-12	Diverses informations	Page 23-33	Les associations
Page 13	ADIL.de la Charente		

Informations de la Mairie

Horaires d'ouverture du secrétariat : 8h00 - 12h00 du lundi au vendredi
Possibilité de rendez-vous en cas de problèmes.
Téléphone : 05 45 78 06 03 - Télécopie : 05 45 78 82 33
Adresse internet : mairie.barret@wanadoo.fr

La commune dispose d'un site internet : www.laviedemacommune.fr

Tarifs de location de la salle polyvalente :

- Habitants de la commune : 90 euros
- Habitants hors commune : 160 euros
- Cuisine (inclus vaisselle) : 65 euros

Locations annexes :

1 table + 2 bancs : 4 euros

Élections Municipales

Date limite d'inscription sur les listes électorales le 07 février 2020
sur internet ou en mairie.

Carte d'identité

A compter du 1er Janvier 2014 la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans.

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valable 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie . Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique conseils aux voyageurs du ministère des affaires étrangères :

<http://diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Le mot du Maire



Déjà 6 ans ...

Ce mot est le dernier d'un mandat qui se termine dans quelques semaines.

Qu'il me soit permis de remercier celles et ceux qui m'ont accompagné durant ces années dans un esprit de service et d'écoute tout en étant conscients des difficultés à répondre aux exigences de chacun au regard des contraintes tant financières que réglementaires.

Demain une équipe renouvelée devra poursuivre la tâche et s'engager pour le bien commun dans le souci des autres avec le même esprit de responsabilité et de respect de l'humain face aux enjeux d'un monde qui bouge souvent au détriment de l'individu sous couvert de modernité et de progrès.

Malgré la morosité ambiante que demeure l'envie d'entreprendre pour le développement de notre commune et de notre territoire afin d'assurer ensemble le bien vivre partagé.

Que 2020 soit une année d'espoir et de réussite pour chacune et chacun dans la solidarité.

Bonne Année à tous.

Dominique Chatellier



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE





DEMANDE DE CARTES D'IDENTITE/PASSEPORT Mairie Barbezieux-St-Hilaire

Mis à jour le 06/03/2019

**SUR rendez-vous pour déposer les dossiers au 05 45 78 20 22
SANS rendez-vous pour les remises du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30**

La présence du demandeur est obligatoire au dépôt du dossier ET à la remise du titre, à partir de 12 ans. Pour les enfants de moins de 12 ans, présence obligatoire au dépôt du dossier.

Pour les mineurs : présence obligatoire du parent ayant l'autorité parentale

- 2 photos d'identité identiques et récentes (- de 6 mois) photographie ou photomaton** : en couleur, sans lunettes, tête nue, de face, visage centré, bouche fermée
- Faire sa pré-demande en ligne sur le site** : <https://ants.gouv.fr/> à imprimer ou remplir un **Dossier CERFA** en noir et en majuscules
- Un ORIGINAL de justificatif de domicile au nom du demandeur** : le dernier AVIS d'imposition sur les revenus ou la taxe d'habitation, une facture d'électricité, d'eau, de gaz ou de téléphone (de moins de 1 an)
- Pour les majeurs hébergés** : un justificatif de domicile + pièce d'identité de l'hébergeant + une attestation manuscrite attestant sur l'honneur la domiciliation de la personne
- La précédente carte nationale d'identité sécurisée**
- La carte nationale d'identité sécurisée du parent ayant l'autorité parentale**
- une copie intégrale d'acte de naissance**, délivrée par la **mairie du lieu de naissance** (datant de moins de 3 mois)
- Le précédent passeport en cas de renouvellement (périmé ou non)**
- En cas de perte ou vol** : fournir la déclaration (perte=mairie/vol=gendarmerie)
- Timbres fiscaux** (bureau tabac, trésor public ou internet : <https://timbres.impots.gouv.fr/>)
 - PASSEPORTS**
 - ✓ 86 € (quatre-vingt-six) pour un passeport adulte
 - ✓ 42 € (quarante-deux) pour un passeport mineur de 15 ans et plus
 - ✓ 17 € (dix-sept) pour un passeport mineur de moins de 15 ans
 - CARTES D'IDENTITE**
 - ✓ 25 € (vingt-cinq) en cas de perte ou de vol uniquement
- Jugement de divorce ou de non-conciliation, de garde alternée...**
- Preuve de voyage (ou attestation sur l'honneur)**

Votre rendez-vous :

Le.....àh.....

Les 19 communes équipées en Charente :

Barbezieux-St-Hilaire, Châteauneuf, Segonzac, Jarnac, Cognac, Montmoreau, Mouthiers-sur-Boëme, Angoulême, Soyaux, Gond-Pontouvre, Champniers, La Rochefoucauld, Rouillac, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Mansle, Ruffec, Confolens, Chabanais, Montbron.

Carte d'identité

Compte tenu des délais pour l'obtention d'un rendez-vous au guichet de dépôt, veuillez vérifier la fin de validité de votre carte d'identité et prendre les dispositions nécessaires.

La demande de carte nationale d'identité est désormais déterritorialisée, comme pour les passeports, ainsi, un usager peut se rendre dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil sur le territoire Français. Pour la commune de Barret, le plus proche étant la mairie de Barbezieux.



BARBEZIEUX-ST-HILAIRE

Service des passeports

Service des cartes d'identité

Sur RENDEZ-VOUS

Pour déposer les dossiers

Du lundi au vendredi entre 13h30 et 16h30

Les remises de passeports seront effectuées **sans** rendez-vous

Du lundi au vendredi entre 13h30-16h30



Reprendre l'âme

S.A.R.L. POMPES FUNÈBRES CENTRALES

Gérant Rodolphe MIZRAHI Conseiller Funéraire

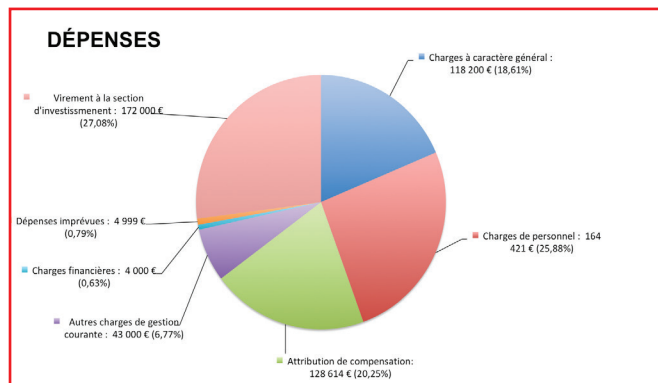
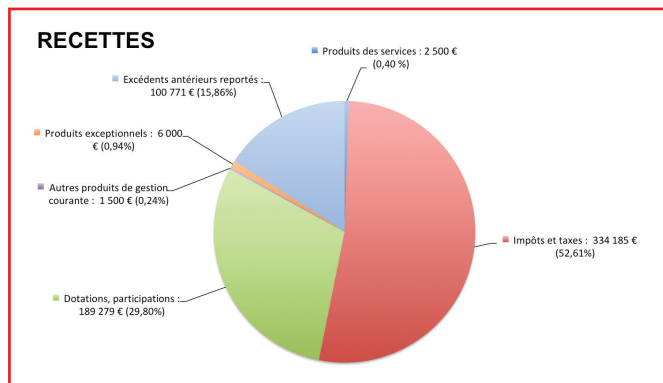
Transport de corps avant et après mise en bière.
Organisation complète d'obsèques - Habilitation N° 2001.16.10.
Assistance Funéraire - Toutes démarches évitées aux familles.
Magasin d'articles funéraires - Contrats obsèques.
Maisons Funéraires à disposition.
24H/24 - 7 jours/7.

24 Rue Sadi Carnot - BP 40012
16300 BARBEZIEUX – SAINT - HILAIRE
Tél : 05.45.78.19.19. - Fax : 05.45.78.11.11.
@ : rodolphe.mizrahi@wanadoo.fr

Budget primitif 2018

Le 11 avril dernier, l'assemblée municipale a voté, à l'unanimité, le budget primitif 2018 qui se décompose comme suit :

Section de fonctionnement : 607 407 €

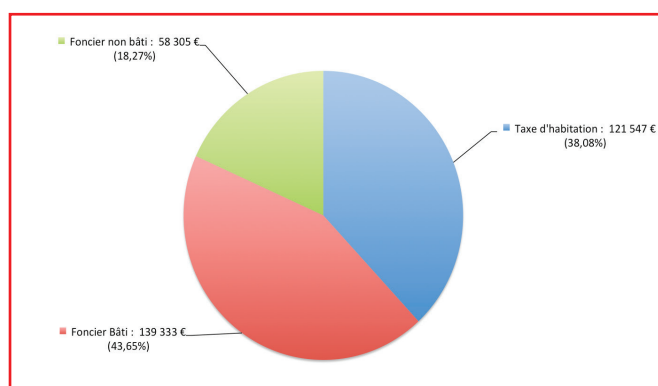


Taux des taxes : inchangés

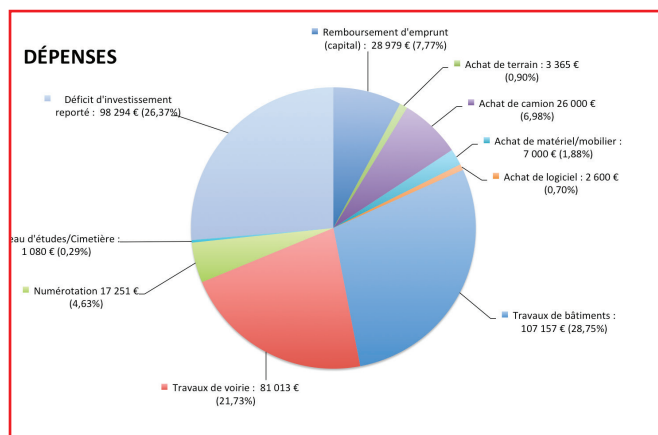
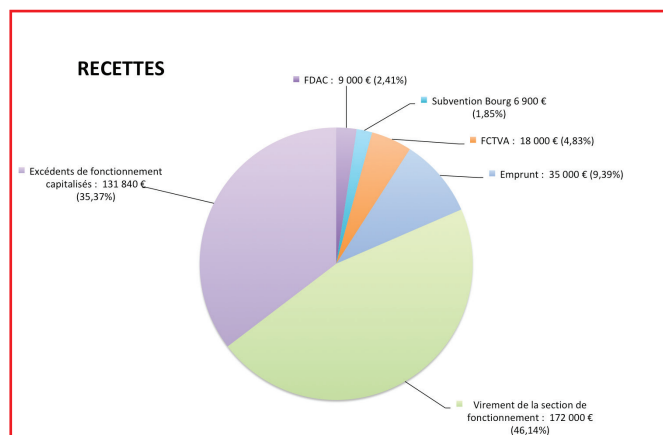
- Taxe d'habitation :12,55 %
(moyenne départementale 2018 : 24,54 %)
- Foncier bâti :19,80 %
(moyenne départementale 2015 : 21,19 %)
- Foncier non bâti :42,25 %
(moyenne départementale 2010 : 49,67 %)

Taxe professionnelle : transférée à la Communauté de communes (CC4B Sud-Charente)

Produit attendu des différentes taxes : 311 393 €



Section d'investissement : 384 245 €



Principales subventions :

- Diane Barretoise : 300 €
- Fraternelle Athlétisme BARRET-BARBEZIEUX : 500 €
- Parents d'élèves : 700 €
- Classe de neige : 1250 €
- Cyclotourisme : 300 €
- Fraternelle théâtre : 400 €
- Compagnie scène en chantier : 300 €
- Foire exposition comice agricole Barbezieux : 1000 €
- Vivre ensemble : 200 €

Cimetière

Information cimetière

Dans le souci d'avoir un cimetière propre, nous vous demandons d'ôter les fleurs de vos tombes une fois qu'elles seront fanées.

A défaut nous prendrons l'initiative de les faire enlever par nos agents communaux.

Des bacs sont à votre disposition à l'extérieur du cimetière pour les plastiques, les pots de terre et tous les autres déchets.

Comptant sur votre compréhension, pour le bien de chacun, nous vous en remercions.

La Mairie



CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS DE CIMETIÈRE

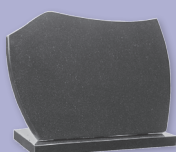
bocaux en verre



Conteneur à verre



Plaque en pierre,
pot de fleurs en terre cuite,
bloc béton



A apporter en déchèterie
(benne gravats)



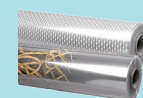
Herbes, feuilles,
terre, fleurs naturelles



Emplacement à végétaux
(ou déchèterie)



Mousse,
fleurs en plastique, pot en
plastique, film transparent



Bac à ordures
ménagères



Quelques conseils pour vous protéger

• Des cambriolages :

- Limitez les signes d'absence prolongée : volets longtemps fermés, message sur répondeur téléphonique... Avisez votre voisinage et vos proches de votre départ.
- Placez votre argent liquide et vos bijoux en lieu sûr (coffre à la banque ou chez une personne de confiance).
- Ne déposez pas vos clés dans des endroits communs (sous le paillason ou un pot de fleurs).
- Confiez en un double à une personne proche.
- L'installation d'un projecteur extérieur couplé à une cellule photo-électrique est de nature à dissuader les cambrioleurs.

• Des vols par ruse :

N'ouvrez pas la porte à des personnes qui vous sont inconnues. Prenez le temps d'identifier les visiteurs (œilleton ou entrebâilleur de porte).

Méfiez vous du visiteur (souvent seul avant l'arrivée d'un comparse), se présentant comme agent EDF, de la Poste, de la Police ou de la Gendarmerie. Demandez qu'une pièce officielle vous soit présentée.

Ne conservez pas des sommes importantes d'argent liquide à votre domicile et placez vos valeurs dans une pièce où vous ne recevrez pas les visiteurs.

Dans la mesure du possible, relevez l'immatriculation du véhicule des visiteurs qui vous sont inconnus.

• Du vol de ou dans votre voiture :

Privilégiez le stationnement en un lieu fréquenté et éclairé.

Otez de l'habitacle les objets de valeur : façades d'autoradio, GPS et son support, vêtements de marque, sacs...

Véhicule stationné dans votre garage ou devant votre domicile : ne laissez pas vos clés de contact à portée. La majorité des vols de véhicules dans les résidences sont facilités par l'accès aisé aux clés de contact.



Des gestes simples pour mieux lutter contre les vols

Inventoriez vos biens

Relevez la marque, les références et numéros de série des équipements ou objets les plus sensibles (appareils photo, HIFI, TV, ordinateurs, GPS, outillages portatifs électriques, bijoux, ...).

Conservez les éléments d'identification présents sur les cartons d'emballage (étiquette).

Photographiez les objets caractéristiques (tableaux, bijoux, sculptures, bibelots, ...).

Conservez toutes ces données en lieu sûr en faisant des copies destinées à votre assureur et à une personne de confiance.

En procédant de la sorte, vous faciliterez le travail des forces de l'ordre qui pourront officiellement identifier les propriétaires des objets; qu'ils retrouvent lors de leurs enquêtes et confondre les auteurs des vols.

En cas de vol

Prévenez la gendarmerie (ou la police) en composant le 17.

Ne touchez à rien en attendant l'arrivée des forces de l'ordre pour leur permettre de réaliser leur enquête (gel des lieux, relevé de traces, d'indices, ...).

Préparez la liste des biens éventuellement dérobés.

Pour mieux lutter contre les vols : suivez les conseils utiles contenus dans le site internet www.objets-voles.fr.

Quelques conseils pour vous protéger

Conseils sécuritaires aux exploitants agricoles

Protégez le matériel

Rangez correctement le(s) hangar(s) et matériel(s).
Débarrassez-vous du matériel inutilisé, surtout métallique.
Verrouillez les différentes entrées (hangar, habitation, ateliers, ...).
Isolez le matériel sensible dans un local fermé (outillage, ...).

Créez des obstacles physiques

Installez une barrière d'accès à la propriété.
Creusez des fossés et positionnez des grosses pierres autour des terrains agricoles.

Sécurisez le carburant

Faites le plein des véhicules pour la journée uniquement.
Installez des antivol sur le réservoir des engins.
Coupez l'alimentation des cuves la nuit.
Évitez de stocker des bidons remplis.

Isolez les locaux de vente

Équipez les portes de serrures multipoints et les fenêtres de volets pleins ainsi que de barreaux.
Conservez un minimum de numéraire dans un coffre-fort.

Protégez les systèmes d'irrigation

Fixez correctement les câbles électriques sur les systèmes d'irrigation.
Enterrez au maximum les installations.

Luttez contre l'incendie

Stockez palettes, caisses et emballages à distance des installations.
Déssherbez les abords des bâtiments.

Renforcez la protection

Maîtrisez la végétation pour faciliter la surveillance naturelle.
Installez éclairage(s) extérieur(s) et alarme(s).
Recourez à la vidéo-protection.

Faites preuves de vigilance

Signalez à la gendarmerie les comportements suspects concernant les individus et les véhicules en composant le 17, H24 et 7/7 J.

Info

Nos concitoyens nous alertent fréquemment sur des appels téléphoniques et du démarchage intempestif sur des motifs divers : isolation, assurances, termites, etc ...).
Si certaines sociétés travaillent de façon sérieuses, il est toutefois nécessaire d'être prudent en réponse aux propositions qui sont faites.
Dans le doute, prenez conseil auprès de la mairie.

Diverses Informations

Travaux communaux

Voirie 2019 :

- Chez les goys
- Chez Merlin
- Chez Bonnin
- Les Rousses
- Chez Charrier
- Chez Gaschet
- Chez Janin
- Font Gareau

Travaux communaux :

- Couverture de l'atelier
- Emplacement des bacs de regroupement pour les poubelles
- Mise en place (en ce moment des panneaux de signalisation

La numérotation étant terminée, le maire et le conseil municipal vous remercient beaucoup de votre participation aux réunions et de votre compréhension pour certains du changement d'adresse.

J'en profiterai pour vous rappeler, (comme dans la documentation qui vous a été remise avec votre numéro) que la maison que vous habitez doit être équipée d'une boîte aux lettres normalisée, implantée en limite de propriété, c'est-à-dire accessible depuis le domaine public et sur laquelle figurent tous les noms des membres de votre foyer.

Les personnes qui n'ont pas récupéré leur numéro, sont invités à venir les retirer en mairie aux heures d'ouverture.

Pour ce qui est des panneaux de rues, les poteaux ont été installés et les plaques sont en cours d'installation.

Merci à tous !

Bruits de voisinage (arrêté préfectoral)

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement (jets à haute pression, coupes bordures, etc....) ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00



CHEZ FATIMA
Alimentation Générale



Ouvert 7 j/7 de 7 h à 21 h

CHEZ FATIMA
Compositions Florales



**4 bis, boulevard Chanzy
16300 BARBEZIEUX
☎ 05 45 78 21 31**

Diverses Informations

Prévention des incendies de plein air

En application de l'arrêté préfectoral N°2016125-I0001 du 03 Mai 2016

A compter du 1er Juin 2018, le brûlage des déchets verts ménagers est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire du département.

Les modalités suivantes restent inchangées :

- Interdiction d'incinération des déchets professionnels (entreprises d'espaces verts ou traitant des déchets ménagers, des cartons, des plastiques, etc.)
- Promotion des systèmes de valorisation concernant le traitement des déchets verts : dépôt en déchetterie, mise en place de plateformes de compostage, utilisation d'un broyeur collectif, etc.
- Interdiction des lâchers de lanternes : le caractère aléatoire et incontrôlable du trajet de ces dernières a conduit à introduire une interdiction de mise à feu.
- Déclaration préalable en mairie : maintien du dispositif de déclaration préalable en mairie pour le brûlage des déchets verts agricoles, des résidus de la taille des vignes, de la gestion forestière, des déchets verts parasités ainsi que les feux d'artifices ou autres types de feux
- les feux de plein air soumis à une déclaration préalable en mairie seront interdits si le risque incendie est trop important ou en cas de prévision ou de constat d'un épisode de pollution (dépassement des seuils d'information et recommandations ou d'alerte).

Toute personne disposant d'une autorisation devra consulter le serveur vocal mis à disposition : **(05.45.97.61.40)** avant d'allumer un feu.

Le service interministériel de défense et de protection civiles reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (pref-sidpc16@charente.gouv.fr).



Pizzeria
La Bonna
Chez Mani
Pizzas à emporter
Carte de fidélité
06 74 37 70 79

Sera présent sur le parking du terrain de foot de Barret à partir du printemps et cet été, tous les samedis de 10h30 à 13h30.



MECANIC 2000
PEUGEOT
BARBEZIEUX



DAVIAS ELECTRICITE
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS
Bâtiment
Rénovation - Industriel
75 B Rue de la République - 16300 Barbezieux
Tél: 05.45.78.35.74

Diverses Informations

croix-rouge française

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



Comme vous le savez, l'antenne barbezilienne de l'Unité Croix Rouge Sud Charente développe différentes actions en faveur de nos concitoyens les plus défavorisés. Dans le passé, vous lui avez régulièrement apporté votre soutien financier. Cela lui a permis de poursuivre et développer ses actions diverses et cherchent à répondre au mieux aux besoins des personnes aidées.

Ce sont par exemple :

- La distribution alimentaire, deux fois par mois (34,7 tonnes en 2018)
- Les secours en argent pour des dépenses de loyer, électricité, etc. (9 000€ En 2018)
- La mise à disposition de vêtements, de vaisselle, mais aussi de meubles et d'appareils électroménagers, qui nous sont donnés, mais qu'il faut ensuite remettre en état, et, souvent, «livrer» au domicile du nouveau bénéficiaire. Cela occasionne aussi quelques frais.

Ajoutons deux actions mises en place au cours des derniers exercices avec des concours extérieurs. Il s'agit de :

- «Résurgence» qui aide des chômeurs, souvent de longue durée, à retrouver un emploi (60 personnes qui ont pu ainsi être aidées)
- Un soutien scolaire, qui concerne actuellement 11 élèves du primaire à la 5ème.

Les 24 bénévoles qui interviennent régulièrement pour assurer le suivi de ces activités y consacrent annuellement près de 10 000 heures.

Mais la bonne volonté ne suffit pas.... Vous le savez, nous devons financer tout cela et, bien sûr, notre local. A côté des subventions des collectivités et des animations que nous organisons, dont la «boutique», nous comptons sur les dons des particuliers pour poursuivre nos actions.

Tous les bénévoles vous remercient par avance.

Taille et élagage

Obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure de voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF France., Télécom et l'éclairage public.

Si vos plantations empiètent sur le domaine public, l'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi le maire est parfaitement fondé, au titre de son pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2 mètres du domaine public (article R 116-2-5 du code de la voirie routière).

Au dessus d'un chemin rural (article R 161-24) les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants dans les conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage, ainsi que la conservation du chemin.

Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure de voie publique. Après avis aux propriétaires, la mairie peut faire procéder d'office aux travaux aux frais de riverain.

Les travaux d'élagage peuvent être reportés à une date ultérieure pour être effectuées durant une période propice pour les végétaux.

À Barbezieux-Saint-Hilaire Pôle Habitat Communautaire

Des conseils de spécialistes pour
TOUS LES HABITANTS du territoire
de la Communauté de Communes
des 4B Sud Charente

TOUS LES 1^{ER} MARDIS
MATIN DU MOIS
ET MARDI 15 MAI 2018
GRATUIT - SUR R.D.V

- **ABF (Architecte des Bâtiments de France)**
Il vous conseillera sur les projets situés à proximité d'un monument historique ou sur le Site Patrimonial Remarquable de Barbezieux-St-Hilaire
- **Le CAUE 16 (Architecte Conseiller et Conseiller Info Énergie)**
Il vous conseillera sur votre projet de rénovation, de construction, sur les travaux d'économie d'énergie, les éco-gestes, etc...
- **ADIL 16 (Agence Départementale d'Information sur le Logement)**
L'agence vous conseillera sur les rapports locatifs, la fiscalité, le financement des projets, le voisinage, etc... - PERMANENCE TOUTE LA JOURNÉE -
- **Le service ADS de la CDC 4B et le service URBANISME de la ville de Barbezieux-Saint-Hilaire**
Ils vous conseilleront sur les règles d'urbanisme et sur vos démarches administratives

Création P.A.O. : SERVICE COMMUNICATION MAIRIE DE BZX - LBCCOZ / Dépot légal janvier 2018 © / Crédit photo : images pixabay



POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

 MAIRIE DE BARBEZIEUX-ST-HILAIRE
26 rue Marcel Jambon
16300 Barbezieux-Saint-Hilaire
Service Urbanisme - 05.45.78.20.22

 CDC 4B Sud Charente
Le Vivier 16360 Touvérac
Service ADS - 05.45.78.89.09

Diverses Informations

Cérémonie du 11 Novembre



PAUL DAVIAS prend la suite de son grand-père GUY DAVIAS en tant que porte-drapeau de la commune de Barret.

La Diane Barretoise

Malgré les permanents changements dans le monde de la chasse notre association est toujours attractive, fière de nos 100 adhérents (effectif constant) nous ne pouvons que regretter l'incivilité de certain.

Une recrudescence de renards et des conditions climatiques ne nous ont pas permis une reproduction satisfaisante pour le petit gibier.

Un cas de tularémie (maladie du lièvre) a été recensé sur notre commune et nous mettons en garde toute personne qui trouve un cadavre de ne pas le toucher et de prévenir une personne de bureau. Cette maladie est très contagieuse au chien et a l'humain.

250 kg de civet (chevreuil et sanglier) on été cuisiné et redistribué par nos soins au propriétaire et chasseur.

Notre banquet rencontre toujours autant de succès et est apprécié des convives (date à retenir : 2ème dimanche de Juin) Je remercie toutes les épouses de membre du bureau, particulièrement Marie, pour leur implication et dévouement.



AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons que l'ADIL 16, Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Charente tient une permanence sur votre secteur à **Barbezieux** – sans rendez-vous :

le **1^{er} mardi du mois**,
de 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
au Centre socioculturel du Barbezilien - 1 Rampe des Mobiles.

L'ADIL se tient à la disposition des collectivités locales pour toutes les questions que vous vous posez sur le logement.

Une question sur le logement : ayez le réflexe ADIL...

Vous recherchez une information rapide dans le domaine de l'habitat, appelez le **05 45 93 94 95**. Un juriste de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 16) est là pour vous répondre.

L'ADIL vous accueille **sur rendez-vous** :

du lundi au vendredi
(fermé au public le mardi matin),
de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30
au siège d'Angoulême - Maison Départementale de l'Habitat, 57 rue Louis Pergaud

Nous vous rappelons que l'ADIL 16 est conventionnée par le Ministère du Logement, et que selon l'article L.366-1 du Code de la construction et de l'habitation, elle a pour mission « *d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété, ceci à l'exclusion de tout acte administratif, contentieux ou commercial...* ».

ADIL 16

57 rue Louis Pergaud – 16000 ANGOULEME

☎ 05 45 93 94 95 - 📠 05 45 93 94 96

E-mail : adil16@orange.fr

Site internet : <https://www.adil16.org>

Présence verte



Services à la personne
sur tout le département de la Charente

Ensemble,
améliorons
votre quotidien !



Devis gratuit
05 45 97 81 30

LIVRAISON de REPAS à DOMICILE

Nous vous proposons un choix de menus variés
et à votre goût !

Vos repas sont livrés chez vous, prêts à être réchauffés,
pour une consommation 7 jours sur 7.

Nos plats s'adaptent à votre régime alimentaire et à votre
mode de vie : sans sel, hyperprotidique, texture tendre, ...

3 menus sont à votre disposition :

- ✦ le « menu du marché »
c'est 2 formules au choix composées chacune de 6 éléments ;
 - ✦ le « menu 4 mets » ;
 - ✦ le « menu du soir » ;
- avec un large choix de plats « faits maison ».



JARDINAGE

- tonte
- débroussaillage
- désherbage
- taille de haies & d'arbustes
- arrosage
- plantations...



Nous intervenons avec
notre propre matériel

Contrat d'entretien à l'année
ou prestations ponctuelles

BRICOLAGE

- ponçage,
- peinture de volets,
- changement de robinet et de joints sanitaires,
- installation et fixation de petits équipements
de rangement,
- peintures intérieures & extérieures...



www.presencevertcharente.fr

Groupo MSA
des Charentes
msa
SERVICES

ATELIER DE TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT

Marie-Christine
GARON-FROUGIER

Restaure vos fauteuils
Confectionne vos rideaux
Tentures murales

Tél. : 05 45 78 03 41

ETS NADON ET FILS
Transports Levage Manutention

Chez Gallenon
16300 BARRET
06.21.07.36.39



**Ensemble,
améliorons
votre quotidien !**



**Devis gratuit
05 45 97 81 30**

LIVRAISON de REPAS à DOMICILE

- Repas livrés chez vous, du lundi au dimanche
- Choix de menus
- Régimes adaptés

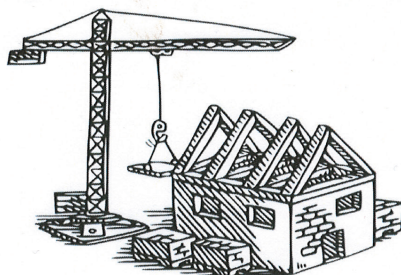


JARDINAGE / BRICOLAGE

- Nous intervenons avec notre propre matériel.
- Contrat d'entretien à l'année ou prestations ponctuelles.



www.presencevertecharente.fr



PAVILLON - CONSTRUCTION - RENOVATION

Gros œuvre-Plâtrerie-Carrelage-Couverture

BOISDRON - BOUTY

26, Route de Jonzac - 16300 BARBEZIEUX

Tél. 05 45 78 08 92

Mail : boisdron-bouty@orange.fr



ENFANCE
LYME & CO

Ensemble, combattons La maladie de Lyme

Le matin, après la toilette,
utilise un répulsif contre
les parasites.



Habille-toi de vêtements
bien couvrants.



Mets un chapeau ou
un bonnet sur la tête.



Choisis des chaussures
qui couvrent tes pieds.



Après la promenade, fais une
toilette soignée et cherche les
tiques partout sur ton corps.



Avant d'aller
te promener
en forêt...



En rentrant, en
cas de morsure
de tiques...

Enlève la tique au plus vite
avec un tire-tique.



Ne mets aucun produit sur
la plaie de la morsure.



Appelle sans tarder
le docteur.

Allo allo



Note la date de la morsure
sur ton carnet de santé.



Surveille les symptômes
éventuels ressentis.



La maladie de Lyme

QU'EST-CE QU'UNE TIQUE ?

✓ C'EST UNE PETITE BÊTE QUI VIT DANS LA NATURE.

Normalement elle pique les animaux sauvages et domestiques pour se nourrir mais elle peut également piquer des humains qui passent à proximité.

POURQUOI ÉVITER LES PIQÛRES DE TIQUES ?

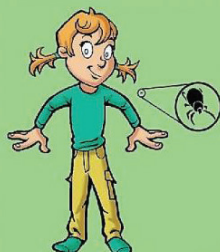
✓ UNE FOIS QU'UNE TIQUE A PIQUÉ, ELLE PEUT RESTER SUR TON CORPS PENDANT PLUSIEURS JOURS EN DEVENANT DE PLUS EN PLUS GROSSE.

Une piqûre de tique ne fait pas mal. Mais certaines tiques transportent des microbes qui peuvent provoquer des maladies en piquant.

Tu peux être piqué par une tique dans les jardins, les parcs, en forêt... partout où il y a de l'herbe et des feuilles mortes.

Après la douche, ne remets pas les vêtements que tu as portés dehors, une tique peut s'y cacher ! Papa ou Maman les lavera à au moins 60°. Mastroque la tique !

Pour éviter d'avoir une maladie, la tique doit être enlevée le plus vite possible.



Je reconnais la maladie et ses symptômes

• LA MALADIE DE LYME : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La maladie de Lyme, ou **Borréliose de Lyme**, est une infection due à une **bactérie (microbe) transportée par une tique**. La tique peut transmettre la bactérie à l'homme au moment d'une piqûre.

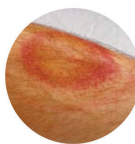


La maladie de Lyme n'est pas contagieuse. Elle ne se transmet pas par contact avec un animal porteur de tiques (oiseaux, chiens, chats) ni d'une personne à une autre.

Toutes les tiques ne sont pas infectées par la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

• QUELS SONT LES SIGNES ?

Dans les 3 à 30 jours après la piqûre, la maladie de Lyme peut apparaître d'abord sous la forme d'une **plaque rouge** qui s'étend en cercle (érythème migrant) à partir de la zone de piqûre puis disparaît en quelques semaines à quelques mois.



Si la personne ne reçoit pas de traitement antibiotique, des signes neurologiques (paralysie du visage, atteintes des nerfs et du cerveau) ou des atteintes des articulations (coudes, genoux, etc.) ou plus rarement d'autres organes (cœur, etc.) peuvent apparaître quelques semaines ou quelques mois après la piqûre. Au bout de plusieurs mois ou années, en l'absence de traitement, des atteintes graves des nerfs, des articulations, du cœur et de la peau peuvent s'installer.

LES CONSEILS DE PRUDENCE LA TACTIQUE ANTI-TIQUES



Etienne DELPECH

EARL DELPECH

Fontgiraud 16300 BARRET - FRANCE

Tel: + 33(0) 545 78 06 01

Fax: + 33(0) 545 78 89 51

Mobile: + 33(0) 680 43 08 03

E mail: delpesch.etienne@wanadoo.fr

Site web www.fontgiraud.com

Bâcle

Pierre & Granit

BACLE PIERRE ET GRANIT SARL

N°3 Rue de la Combe à baudet ZA PLAISANCE

16300 BARBEZIEUX ST HILAIRE

Site Web / bacle-pierre-et-granit.com TEL / 05.45.78.17.57

Email : baclepierreetgranit@bacle.net



« Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents »

La Haute Vallée de la Seugne est l'un des sites du réseau européen Natura 2000. Il a été désigné en 2009 comme Zone Spéciale de Conservation (ZSC) au titre de la directive « Habitats – faune, flore » de 1992.

Ce site, situé sur les départements de la Charente et de la Charente-Maritime, concerne 65 communes et représente une superficie de 4 342 ha. Il comprend la plaine alluviale de la Seugne et ses affluents, dont la Maine et le Trèfle. Cette zone Natura 2000 est pourvue d'une importante richesse biologique. On retrouve en effet la Loutre, le Vison d'Europe, la Cistude d'Europe, la Rosalie des Alpes mais également des forêts alluviales de frênes et d'aulnes, des prairies humides, des communautés à reine-des-prés ... Au total, ce site abrite 20 espèces d'intérêt communautaire et 15 habitats d'intérêt communautaire. C'est aussi un espace de promenade, de détente et d'activités, agricoles ou non, où l'ensemble des usages doivent être compatibles avec la préservation de l'environnement.

Pour préserver cette richesse biologique, de nombreuses actions peuvent être menées : restauration des milieux naturels et des prairies humides par fauche, restauration ou plantation de haies, restauration des mares, développement d'îlots sénescents ... Les usagers, propriétaires, collectivités, peuvent s'engager dans ces actions par le biais de contrats Natura 2000 (outil de gestion sur les parcelles non agricole). Les coûts engagés seront remboursés par des fonds européens et de l'Etat. Un autre outil est également disponible : la charte Natura 2000. Celle-ci vise à valoriser les bonnes pratiques de gestion qui permettent de protéger ces milieux naturels : maintenir les boisements alluviaux et les haies, réaliser les travaux et entretiens en période favorable c'est-à-dire hors période de reproduction des espèces d'intérêt communautaire, maintenir les prairies humides, préserver des zones de refuge pour la faune ... Ces contrats et ces chartes Natura 2000 sont des engagements volontaires pour une durée de 5 ans et sont contractualisables seulement sur les parcelles situées dans cette zone Natura 2000. S'engagez avec ces outils de gestion c'est aussi avoir des avantages comme l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB).

Depuis mars 2019, c'est le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS) qui est la structure animatrice du site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Seugne. A ce titre, le SYMBAS a recruté en avril 2019 une animatrice Natura 2000, qui travaillera au côté du technicien rivière du SYMBAS qui œuvre pour la protection et la restauration du réseau hydrographique sur le bassin de la Haute Seugne.

Pour plus de renseignements, contactez Barbara Monnereau, animatrice Natura 2000 au 05.16.48.40.01 ou par mail à natura2000@symbas.fr

Vous pouvez également consulter le site internet : <http://hautevalleeseugne.n2000.fr>



Cistude d'Europe



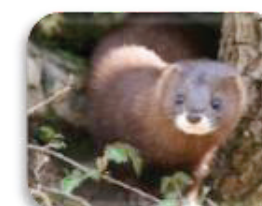
Communauté à Reine-des-prés



Loutre d'Europe



La Seugne



Vison d'Europe



Prairie humide



Prairie humide



Cistude d'Europe



La Seugne



Vison d'Europe

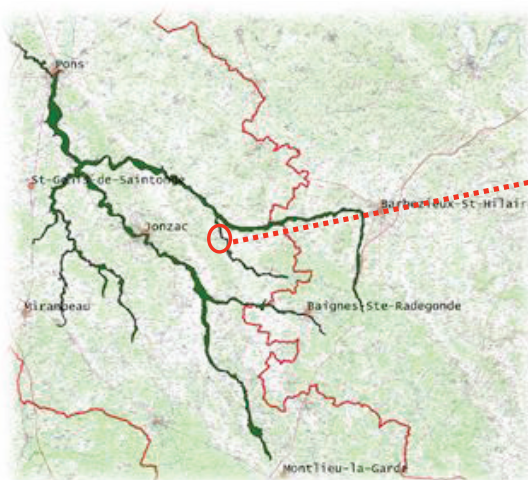
Site Natura 2000 : « Haute Vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents »

❖ Natura 2000 c'est quoi ?

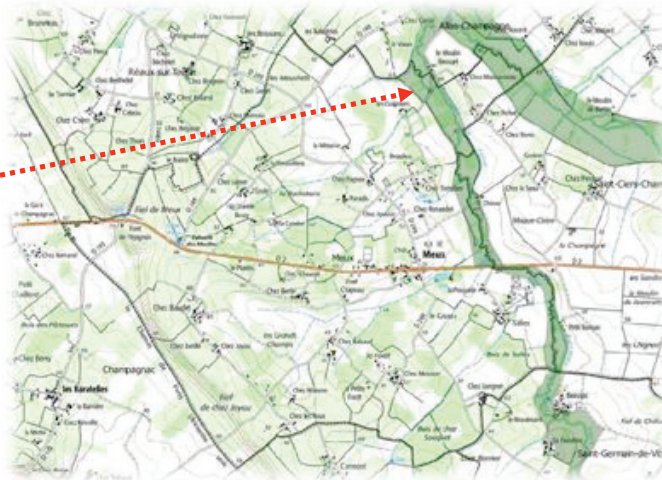
Natura 2000 est un réseau européen qui vise la protection de la biodiversité, plus particulièrement des espèces et des habitats d'intérêt communautaire (espaces naturels). Le site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Seugne, qui comprend la plaine alluviale de la Seugne et ses affluents, est pourvue d'une grande richesse biologique puisque sont présents :

- 20 espèces d'intérêt communautaire (Loutre d'Europe, Vison d'Europe, Cistude d'Europe, Agrion de Mercure, Lamproie de Planer ...)
- 15 habitats d'intérêt communautaire (forêts alluviales de frênes et d'aulnes, communautés à reines-des-prés ...)
- 20 habitats d'espèces d'intérêt communautaire (lits des rivières, prairies humides ...)

❖ Où est située la zone Natura 2000 sur la commune ?



Localisation du site Natura 2000 « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents »



Localisation du site Natura 2000 « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents » sur la commune

❖ Vous pouvez participer à protéger la biodiversité de ce site Natura 2000 !

Des outils de gestion permettent de préserver les espaces naturels et la faune de ce site :

- Les contrats Natura 2000, pour restaurer ou préserver les habitats naturels, où les actions mises en œuvre seront remboursées (par des fonds européens et de l'Etat)
- La Charte Natura 2000, pour valoriser les bonnes pratiques de gestion qui permettent de protéger ces milieux naturels

Lorsque l'on signe une charte ou un contrat (dont l'engagement, volontaire, est sur une durée de 5 ans) on peut être exonéré de la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB).

Calitom diffuse de nombreuses actualités, alertes et conseils sur son site internet et sa page facebook. Les annonces urgentes tout comme les changements programmés y sont systématiquement mis en ligne.

- Actualités et conseils sur le site : www.calitom.com
- Jours de collecte «ma commune» : <https://www.calitom.com/fr/content/16001>, (vous pouvez utiliser le lien direct de votre commune)
- facebook : <https://www.facebook.com/calitom16/>

Le service de communication se tient à votre disposition pour répondre à vos questions ou vous éclairer dans cette démarche.

Dépôt d'ordures

Faire face aux incivilités liées aux dépôts sauvages et autres écarts de comportement.

Le maire est chargé de la Police municipale. Il est autorisé à contrôler le respect des règles d'hygiène et a autorité pour sanctionner toutes infractions aux règlements. Ont également ce pouvoir, les officiers et agents de Police, les gendarmes, la Police municipale ou garde champêtre et les agents assermentés.

Dépôt sauvage, dépôt autour des conteneurs :

Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser en lieu public ou privé à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet, est interdit et sanctionnable. Si les faits ne sont pas accomplis par la personne ayant jouissance du lieu ou avec une autorisation, les contrevenants se verront adresser, un courrier de rappel à la loi à titre d'avertissement s'il s'agit d'une première infraction, une contravention de classe 3 en cas de récidive.

Nouvel article R 633-6 du code pénal (créé par décret N°2015-337 du 15 Mars 2015)

Dépôt dans les conteneurs : la veille du jour du ramassage

Respectez la nature !

La promenade est un plaisir mais l'environnement ne doit pas en subir les conséquences (papiers, canettes, plastiques...).

Pompes Funèbres S.A.R.L. RULLAUD

N° d'habilitation : 2001-16-13

2 bis, rue Maurice Guérive - 16300 BARBEZIEUX
tél : 05 45 78 19 80 - fax 05 45 78 33 43

N° Orlas : 07033076

Organisation complète d'obsèques

Maison funéraire
Inhumations – crémations
Soins de conservation

Transport de corps toutes distances

Monuments et caveaux
Tous travaux de cimetière
Articles funéraires

Contrats obsèques
Service téléphonique
24 h/24 h

Barretoise 2019, le retour !

Après un sommeil de près de 5 ans, le nouveau bureau du comité des fêtes de la commune s'est constitué en octobre 2018. Dès lors, un premier défi à courte échéance, et pas le moindre en terme organisationnel, a été lancé : La Barretoise 2019. Le souhait de bureau était que cette manifestation soit populaire, afin que le maximum de citoyens puissent y participer. Ainsi, parallèlement au repas proposé, un point de cuisson était mis à disposition afin que les convives qui avaient emmené leurs pique-niques et leur viande puissent la faire cuire. C'est cet esprit de popularité et de convivialité que nous avons souhaité pour le renouveau de la Barretoise.

Plusieurs animations ont ponctué cette journée :



Une exposition de voitures anciennes initiée par « KIKI de Barbezieux ». Un circuit du tour de la commune a été proposé en fin d'après midi. Cette promenade champêtre a été très appréciée.

Une démonstration de tonnellerie proposée gracieusement par la tonnellerie Erable, entreprise barretoise, qui a recueilli la très grande attention d'un public avide de questions.



La mise à l'honneur des trois meilleurs ouvriers de France de la commune :

- Monsieur Claude GELE, doyen des barretois, MOF en 1958 dans la discipline de la pâtisserie, et MOF en 1965 dans la discipline de glacier.
- Monsieur Jérôme GODREAU, MOF en 2015 dans la discipline de tailleur de pierres.
- Monsieur Pascal RENOUX, MOF en 2018 dans la discipline de la coutellerie.

Un discours émouvant de Monsieur Le Maire de la commune a clôturé cette exposition.



Une exposition de l'association « fossiles et minéraux » domiciliée à Barret qui a intéressé jeunes et moins jeunes.

Ces animations ont mis en valeur une partie du potentiel économique et culturel que recèle la commune de Barret.

A la tombée de la nuit, les enfants de la commune et des communes avoisinantes ont effectué une descente aux lampions depuis l'église jusqu'au stade. Moment intense pour la jeunesse barretoise présente en nombre.

Un feu d'artifice est venu ensuite illuminer le ciel de la commune. Le premier depuis la fin de la frairie...dans les années 75 ! Une soirée dansante a clôturé la journée.



Ainsi, au moment fort de la journée, près de 700 personnes ont été dénombrées simultanément sur le site, ce qui est un succès pour cette première. Des points sont perfectibles et le bureau est prêt à accueillir les critiques constructives.

Barretoise 2019, le retour !

Au nom du bureau, je tiens à remercier les personnes et associations qui se sont investies dans cet événement :

- Association des Parents d'Élèves, et plus particulièrement à son président pour son investissement et sans patience dans l'atelier « lampions ».
- A l'association fossiles et minéraux de Barret.
- Aux exposants de voitures anciennes
- A l'entreprise ERABLE
- Aux meilleurs ouvriers de France de la commune de Barret.
- A Monsieur Laurent MURGUET pour le cochon à la broche et son accompagnement de légumes anciens.
- A la commune de Barret pour ses aides matérielles et financières.
- A l'ensemble des sponsors pour leur aide précieuse.



Et surtout un très grand merci à la trentaine de bénévoles qui ont consacré beaucoup de leur temps personnel, que je sais précieux, à la préparation et au bon déroulement de cette manifestation.

Le comité des fêtes vous donne rendez-vous pour le marché de Noël de la commune et le repas tartiflette le samedi 30 novembre 2019. A ce titre, nous recherchons des producteurs locaux pour notre marché. S'agissant d'une première sur la commune, le nombre d'exposants sera limité. Vous pouvez nous contacter au : 07.85.49.23.37.



Les Associations

Association des parents d'élèves

Une bonne note pour l'APE !



L'agenda de l'APE à cette année encore était bien remplie. Nous avons commencé par le traditionnel Carnaval qui cette année s'est tenu à la salle des fêtes de Lagarde-Sur-Le-Né sous la forme d'une boom et qui a réuni une cinquantaine de familles.

Puis la brocante qui s'est déroulée le 7 Avril sur le stade de Barret à rapporter un bénéfice confortable de 1454,04€ à l'association qui l'a immédiatement réinvestie dans du matériel de motricité pour les classes de maternelles, un équipement qui faisait cruellement défaut à notre école depuis longtemps. A noter que cette 8ème brocante était aussi l'occasion pour Barret de renouer avec les rassemblements de voitures anciennes, au total une vingtaine de véhicules dont le club de mini de Charente avaient fait le déplacement.



En Juin, après le spectacle de fin d'année organisé par les professeurs, l'APE avait tenu à récompenser les élèves par une kermesse avec balade en poney, barbe à papa et jeux anciens. Quelques jours plus tard, nous avons souhaité féliciter les dix-neuf CM2 qui ont achevé leur parcours à Barret en leur offrant à chacun un Bescherelle de conjugaison. Comme les enfants qui font leurs devoirs de vacances, les membres de l'APE ont repris le chemin de l'école pendant les congés estivaux pour repeindre les marelles de la cour, un peu de couleurs qui a ravi les enfants dès la rentrée ! Pour cette nouvelle année scolaire, on garde la même équipe mais cette fois-ci en version réduite puisque de six membres du bureau nous sommes passés à quatre membres. Ce qui n'a pas entamé le dynamisme de l'équipe puisque le loto s'est tenu le 12 Octobre et a engrangé un joli bénéfice de 1116€ dans les caisses de l'APE. Il faut dire que le loto a attiré près de 300 participants grâce notamment à une grille de plus de 2500€ de lots contenant de nombreux bons d'achats et autres très beaux lots.

Pour finir l'année en beauté, un goûter/spectacle de Noël sera offert à tous les élèves de l'école le 20 Décembre, chaque enfant recevra des mains du Père Noël de l'APE un livre, choisi par les professeurs.

Tout au long de l'année, plusieurs ventes ont été proposées aux parents, au printemps une vente de plants de fruits/légumes, une occasion de faire travailler l'association l'Arche qui permet l'insertion d'adultes en situation de handicap mental dans le monde du travail. Et en fin d'année nous proposons aux familles une vente de sapins de Noël ainsi que des chocolats Jeff de Bruges.

L'argent récolté à travers ces nombreux événements a permis à l'APE de financer pour 1193€ en divers outils pédagogiques en début d'année et pour plus de 1300€ en cadeaux pour les élèves (livres, goûter, spectacle de Noël). D'autres investissements sont prévus comme l'achat de dictionnaires pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 d'ici la fin de l'année 2019 ainsi qu'une participation au voyage découverte en Auvergne pour les CP/CE1 en début d'année 2020.

Pour finir l'ensemble de bureau de l'APE souhaiterait remercier la mairie de Barret, Lagarde et Lachaise pour leur aide non négligeable, les parents bénévoles pour leurs contributions (gâteaux, lots pour loto, aide divers) mais aussi l'ensemble des professeurs de l'école et autres membres de l'école pour leur soutien et leurs disponibilités dans chacun de nos projets.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine avec autant de dynamisme.

Le bureau de l'APE

Les Associations

Amicale Barretoise de Cyclotourisme

Ce début d'année, jusqu'en Mars va permettre aux cyclos du club de préparer le mental et les jambes (et le reste aussi ... !!!), pour des randonnées plus éloignées, et avec des kilométrages plus importants.

Peu importe la distance, lorsque le groupe est homogène et attentif aux personnes en méforme.

Le tout est de régler la cadence en fonction des moins performants, l'entraide et l'assistance doivent prendre le pas sur les critères d'allure.

Fort heureusement notre club est réputé « familial » et à l'écoute des moindres soucis de chacun des membres.

Le mois d'Avril va conduire la moitié des adhérents à BERGERAC, où sur trois jours ils ont pu composer avec d'autres paysages, d'autres circuits routiers et surtout rencontrer environ 500 passionnés de cyclotourisme.

Ce périple en pays Bergeracois nous a permis de sillonner environ 300 kms sur les routes de Dordogne avec un accueil, un fléchage et un souci complet de la sécurité.

En MAI, outre une sortie organisée Châteaubernard à Genté, ce mois a été extérieures, par les licenciés du club.

C'est ainsi que le 8 Mai nous nous sommes rendus chez A Gauthier pour une rando avec Diligence à DOUZAT.

Le 11 Mai notre ami J L Vallade nous du Nord Charente et de Charente des Lions jusqu'aux sources de la Charente à Chéronnac.

Cette journée est à refaire, mais cette fois nous commanderons le soleil.

Le 25 mai Brigitte et Didier ont piloté le groupe pour une journée découverte à Fontclaireau.

Inutile de préciser que le dépaysement fut total tant en paysages qu'en sites remarquables (c'est en effet le pays des LOGES, petites constructions faites de pierres sèches pour abriter les bergers...)



par nos collègues des Verriers dédié à l'organisation de sorties

sommes rendus à NERSAC en point d'orgue le Musée de la

a accompagné sur les routes Limousine depuis St Maurice



JUIN est pour nous le mois de notre randonnée « encore en 2019 » intitulée LA BARRETOISE, en souvenir d'années où nous apportons notre concours à des organisations communales communes

Cette journée, placée sous le signe du soleil, a vu participer 130 cyclos venus de 4 départements.

Ce sont ainsi environ 200 kms de circuit mis en place et balisés par les membres du club que les participants ont pu apprécier au sein de la Communauté de Commune.

Aucun incident ni accident n'est à déplorer et la satisfaction des cyclos lors du verre de l'amitié constitue notre plus belle récompense !!!

Comme annoncé lors de plusieurs réunions, la première semaine d'Août, BARRET a vu défilet plusieurs milliers de cyclotouristes de la Semaine Fédérale Internationale de COGNAC.

De passage dans notre commune, ils ont été dignement accueillis par les bénévoles d'associations communales, « managés » par le Conseil Municipal...

De mémoire de Barretois, jamais un nombre aussi important de cyclotouristes n'avait traversé notre commune

Les moyens déployés par les associations et la municipalité ont été appréciés par les 11000 visiteurs venus de 24 pays différents et des quatre coins de la France.

Même les plus jeunes étaient aux fourneaux et derrière les stands pour cette journée du Lundi 5 Août !!!!!

Nous devons vous transmettre les remerciements des participants pour la chaleur, la convivialité et la simplicité de votre accueil.

Pour clore cet article, nous souhaitons vous inviter à participer à notre assemblée générale qui est prévue le Vendredi 22 Novembre 2019 à la Salle des fours.



Les Associations

La Fraternelle Théâtre

«L'année dernière nos jeunes nous ont parlé de relations de couples...

Les sketches se sont enchaînés dans la bonne humeur !



En deuxième partie de soirée, les acteurs se sont retrouvés au bar «chez Gégé», lieu de retrouvailles et de convivialité. Bonne humeur, retrouvailles et convivialité; voilà trois caractéristiques de la Fraternelle !

Au mois de juin, la troupe s'est retrouvée pour un week-end détente à la découverte de l'île aux oiseaux sur le bassin d'Arcachon. L'automne est arrivé, voici le temps pour les

membres de la Fraternelle de reprendre le chemin de la scène.

Nous aurons plaisir à vous retrouver au mois de mars lors de nos représentations annuelles. Les acteurs et toute la troupe attendent toujours ce moment avec impatience. Entre stress et adrénaline, monter sur scène est un plaisir indescriptible que la Fraternelle nous permet de vivre chaque année depuis quelques décennies.

Une salle comble, un public qui rit, voilà ce que la troupe recherche. Alors, quand la vie apporte son lot de préoccupations, nous vous donnons rendez-vous en mars autour d'un spectacle où détente et convivialité seront de la séance!»



Amicale BARRET - EPPING-URBACH

L'Amicale BARRET-EPPING-URBACH, en partenariat avec l'école, vous remercie de participer activement à la collecte de papiers et cartons.

CETTE COLLECTE EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ

En effet, la vente de ces magazines et cartons (malgré le prix d'achat qui baisse régulièrement : de 70€ La tonne, l'an passé à 55€ Cette année) nous avons remis un chèque de 80 € À la coopérative de l'école.

Petit rappel des consignes concernant le dépôt de ces papiers, magazines, journaux et publicités : les déposer dans un carton ou les ficeler : enlever le film pour certains magazines et ne pas les mettre dans un sac plastique.

Ceci pour faciliter le transfert des bacs à couvercle jaune dans la benne de stockage. (1 situé devant l'ancienne mairie, au fond du terrain de boules et 1 autre dans la cour de l'école.

Pour les nouveaux Barretois, un bref historique de notre association s'impose :

L'amicale Barret-Epping-Urbach s'est créé en juin 1989.

En effet, en 1939, les habitants d'Epping, à la suite de l'exode imposé, sont arrivés en nombre à Barret, ont partagé la vie des Barretois pendant un an et n'ont jamais oublié l'accueil qui leur avait été fait !

Aussi, en 1984, les maires de ces deux communes (Mr Fouché pour Epping et Mr Bordron pour Barret) ayant connu cette période, ont souhaité un rapprochement amical. Un premier voyage a eu lieu l'année suivante, en 1985 ou 82 Barretois et Barretoises ont été accueillis à Epping, la plupart d'entre eux dans les familles qu'elles avaient connues pendant cette période, ou pour les plus jeunes d'entre nous, chez les enfants des Eppingeois venus à Barret en 1939, pour qui, certaines familles avaient entretenues des relations, entre elles, depuis la guerre. Ce fut un accueil inoubliable !

L'année suivante, en 1986, Barret accueillait, à son tour, 102 Eppingeois et Eppingeoises.

En 1989, 15 élèves de CM1/CM2, accompagnés de leur maître d'école, Mr Renaudet, ont partagé une semaine d'école, chez leurs petits camarades d'Epping.

Une charte de jumelage, suivie d'un serment de jumelage se sont signés en 1994 et 1996, souhaitant des échanges tous les 4 ans.

Jusqu'à ce jour, 11 échanges ont eu lieu : le dernier fût en Août 2016.

Notons que l'école participe, depuis quelques années, à des échanges de correspondance entre les élèves de Barret et leurs camarades d'Epping.

Souhaitons qu'un échange entre écoles puisse être envisagé !



— PEINTURE - TAPISSERIE —
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS

Manuel CORDEIRO-INOCENCIO

La Verdure - 16300 BARRET
Tél. 05 45 78 88 66



Vincent Damour

VINGA TECH

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
— ALARME —
VIDÉO SURVEILLANCE
06 32 51 92 46
www.vingatech.fr
v.damour@vingatech.fr
16300 BARBEZIEUX

Les Associations

Gym Loisirs Séniors Barret-Lamérac

La sortie du club gym loisirs seniors Barret-Lamérac à La Rochelle

Nous nous sommes donné rendez-vous le mardi 4 juin pour notre sortie annuelle détente, à La Rochelle.

Après la visite historique de la ville, pendant 2 heures, avec un guide passionnant et très documenté, nous nous arrêtons dans l'un des restaurants du Vieux Port pour une pause déjeuner.

À 14 heures, nous embarquons pour une croisière «vivifiante» qui nous conduit jusqu'à Fort Boyard et autour de l'île d'Aix.

17 heures déjà ! Nous nous séparons, heureux de cette journée qui s'est déroulée avec un temps beaucoup plus clément que prévu et la bonne humeur de chacun.



Les cours ont repris depuis le mercredi 11 septembre dans la salle de fêtes de Barret de 10h. Venez nous rejoindre !

Pour tout renseignement vous pouvez contacter

Mme Garon Yvette au 05 45 78 08 98 ou 06 99 62 91 44

ou Mme Ollivier Annie au 06 18 97 82 78



Les Associations

Le lien des aînés

Le lien des aînés toujours très actif et performant.

Preuve le 31 août 2019 à la foire exposition de Barbezieux, il a remporté les 3 challenges : belote, pétanque et question pour la première fois.

Et 7 fois le tonnelet dont deux consécutives : 2018 & 2019.

Alors qui est le plus fort c'est Barret.

Depuis le début de l'année, les sorties se sont déroulées dans une ambiance bon enfant: L'ange bleu, Holiday on ice, le Périgord romantique.

Les jeux inter-clubs sont toujours des bons moments de rassemblement.

L'assemblée générale aura lieu le 09 Janvier 2020 suivie du repas inter-clubs le samedi 11 Janvier 2020. Venez nombreux participer à cette journée festive.

Nous avons une tendre pensée pour tous les membres du club qui nous ont quittés au cours de cette année. Nous ne les oublions pas.



Le comité des fêtes

Voilà 3 ans que le comité des fêtes est en sommeil dû à la baisse de motivation, le vieillissement des troupes... Il serait souhaitable qu'une nouvelle équipe prenne le relais, afin d'éviter que Barret ne devienne un village sans vie officielle.

Il est temps d'apporter des idées nouvelles, une note de fraîcheur.

Une réunion est programmée à la rentrée le **mardi 11 septembre à 19h à la salle des fours de Barret** pour entériner la fin de ce comité ou nous espérons, tout son renouveau.

Alors rendez-vous le 11 septembre pour donner une nouvelle vie au comité des fêtes.

Le comité des fêtes.

Renov' Peinture
Peinture intérieur, extérieur - Ravalement de façades - Doublage murs intérieurs - Décoration intérieure - Parquet flottant - Revêtements Sols et Murs - Lavage haute pression - Vitrerie

Christian Filhon
"Le Ferrier de chez Filhon" 16300 Barret
Tél/Fax : 05 45 78 27 85 - 06 11 15 32 93
christian-filhon@sfr.fr

Garage ROUX
Avenue de l'Europe
16300 BARBIEZIEUX

CITROËN

TEL. : 05 45 78 89 06
FAX : 05 45 78 75 99
garage.roux@wanadoo.fr

Les Associations

Scènes en chantier joue ici et ailleurs.

Beaucoup de Barretoises et de Barretois connaissent les soirées du début de juin dénommées Du jardin à la scène. Cela se passait Chez Chiron. Cette année, l'évènement s'est déplacé aux jardins du Chaigne autour d'un tajine préparé par un Marocain du secteur. Mais l'assemblée générale de février se déroule chaque année au siège social, à la mairie de Barret, sous la houlette de son président, Gérard Pelletant de Châteauneuf et de sa trésorière, Marie-Hélène Chatellier de Barret.

SCENES
{ EN CHANTIER }
compagnielepasseage.fr
Mairie, 16300 BARRET

Combinant dynamisme et continuité, le couple Masurel avec leurs assistants font rayonner au quotidien la compagnie Le passage : spectacles de rue, représentations sur scènes, ateliers d'art dramatique avec tout le travail relationnel de coulisses que cela nécessite. Pour mesurer l'ampleur de leurs interventions, il faut savoir qu'en un an, la compagnie a produit 17 spectacles sur échasses en Charente mais aussi hors région à Bayeux, Paris, Cambo-les-bains, Auray, ... Avec des résidents des Sapins (personnes avec un handicap), les mêmes ont monté un show évolutif «Ne nous demandez pas la lune» qu'ils ont donné à l'espace Franquin d'Angoulême, au Castel de Châteaubernard, à Jarnac ; à Barbezieux, ils ont fait salle comble. Leur pièce emblématique «La pelle de la terre» écrite par Hélène poursuit son beau parcours.

Côté ateliers, les publics scolaires touchés ont été ceux des écoles primaires et du collège de Barbezieux. Côté lycée (Elie Vinet, LEPA, ...), le travail autour de la figure d'Antigone a enthousiasmé les publics de toutes les générations. Le paradoxe est que, vu les choix culturels de la commune de Barbezieux, les répétitions se tiennent dans une salle de l'école privée de Sainte Marie.

Plus largement, l'action de Scènes en chantier s'inscrit dans la politique culturelle de la communauté des 4B, en parfaite consonance avec la municipalité de Barret. Nul ne peut se développer sans partenariats et cela donne lieu à des compromis. Forcément. Mais c'est à ce prix que notre territoire local ressemble davantage à une oasis qu'à un désert !

Chacun peut conforter ce mouvement en adhérant à Scènes en chantier, moyennant 15€. Avis aux amateurs.



S.A.R.L. AMBULANCES SECOURS RAPIDES

Rodolphe MIZRAHI

24 Rue Sadi Carnot - BP 40012

16300 BARBEZIEUX – SAINT - HILAIRE

Tél : 05.45.78.19.19. - Fax : 05.45.78.11.11.

@ : rodolphe.mizrahi@wanadoo.fr

Transport Sanitaire France et étranger.

Véhicule climatisé et confortable.

Service d'urgence assuré jour et nuit – dimanches et fêtes



Les Associations

Fraternelle Athlétisme Barret-Barbezieux (FABB)

Existant depuis plusieurs dizaine d'années, la fraternelle athlétisme Barret Barbezieux, club de sport avec une section pour les jeunes de moins de 16 ans pour pratiquer l'athlétisme et une autre pour les coureurs ou nous retrouvons plus d'adultes.

Nous sommes localisés principalement sur Barret et Barbezieux. Un stade d'athlétisme aménagé pour différentes disciplines est mis à notre disposition par la commune de Barret et de plus la ville de Barbezieux et Salles de Barbezieux pour les gymnases.

La FABB est soutenue par les mairies de Barret, Barbezieux et la communauté de commune. Le club à un rôle essentiel socialement dans le secteur Sud Charente. Les activités de l'athlétisme ou de la course à pieds sont principalement les activités que nous proposons.

Par ailleurs le fonctionnement du club est tenu par des bénévoles pratiquant ces sports , surtout l'athlétisme avec plus de dix disciplines intégrées et la pratique de course à pieds en pleine effervescence depuis quelques années avec de nouvelles générations qui arrivent.

Les entraînements, encadrements, fonctionnements du club sont assurés par des équipes bénévoles qui apportent leurs expériences et compétences.

Des personnes nous quittent et d'autres arrivent cette année, un mélange de tous âges fait fonctionner l'association.

Alors un grand merci aux personnes qui ont contribué et aux autres qui continuent à la vie de l'association.

Les deux dernières années, l'association a approché la centaine de licenciés tout confondu.

Pour cette année le club continue à vivre, la section d'athlétisme est bien répartie avec les entraînements le mercredi et voire le samedi.

Les coureurs ont 2 entraînements par semaine, le mardi et le jeudi, plus les sorties du week-end. Le club a organisé le traditionnel cross, cette année le dimanche 24 novembre et la compétition d'athlétisme au printemps.

Nous retrouverons le reps du club en janvier et le barbecue en juin, puis la sortie club pour tout le monde au printemps et le week-end, course en juin dans les Pyrénées.

La FABB est beaucoup de choses encore ! l'association ne peut fonctionner que par la volonté des bénévoles. L'objectif est de continuer à exister, de maintenir le club afin de partager, de proposer, pour nos enfants dans le futur sur le territoire du Sud Charente cette activité.



Les Associations

Fossiles et Minéraux des 2 Charentes (FM2C)

Heureuse collaboration entre la **Municipalité de BARRET**
Et l'association **Fossiles et Minéraux des 2 Charentes (FM2C)**



En Mars 2019, FM2C, recherche un atelier, et la Mairie propose un local. Le deal : si la mairie prend en charge les matériaux, FM2C prend en charge les travaux



Domage pour les "bestioles" qui coulaient des jours heureux, mais on voit déjà plus clair



Et les visites
Nous dopent bien le moral !
On en a grand besoin :
Quel boulot !!



Mais enfin, voilà le travail. Une excellente collaboration Mairie—association qui nous permet de progresser, au sein d'une municipalité dynamique et accueillante



En somme, un pari "gagnant-gagnant", pour le développement de tous.
Vous aurez l'occasion de nous connaître mieux,
lors d'une grande exposition à BARRET
Un grand MERCI à l'équipe municipale, et bienvenue aux nouveaux !

Les Associations



UFBB



Les Associations

Barbezieux

Laisen 78-79

Les cadets de l'U.F.B.-Barret en verve



L'entente des cadets U.F.B.-E.S. Barret a pris un bon départ en championnat, comptant trois victoires sur Bassac (4-2), Claix (12-0) et Linars (7-1).

De gauche à droite, debout : Merlet, Panier, Bobe, Guggenheim, Larieu, Kooren, Foucaud, Gaborit, Raynaud.
Accroupis, de gauche à droite : Ph. Pubert, Bertaud, Allonge, Sieun, Richard, Gaborit, Augier, Rineault. — (Photo J.-C. Martin, « C.L. »).



